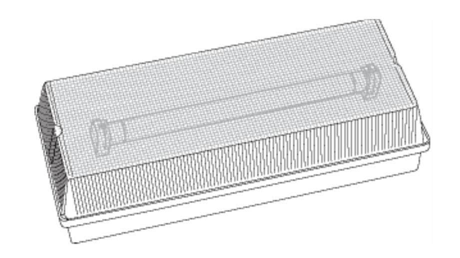
VEF 400F COM-b
VEF 400F A-b
VEF 400F-b



1- PRESENTATION

BAES d'ambiance à fluorescence existant en version Autotestable SATI et Adressable SATI et Standard. Ces appareils sont
homologués NF AEAS et sont conformes aux normes :

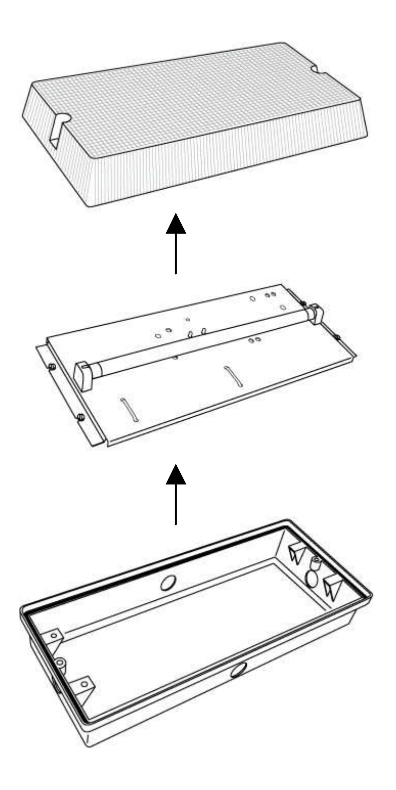
- **NF EN 60598-2-22**
- **NFC 71800**
- **NFC 71820 (SATI)***



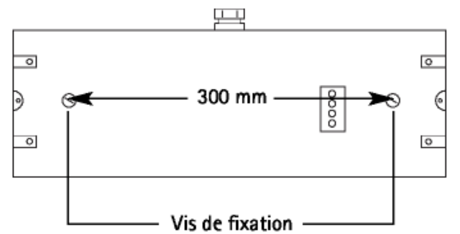
Technologie	Désignation	Référence	Licence
Adressable	VEF 400F COM-b	237 415	T07157
Autotestable	VEF 400F A-b	236 415	T07158
Standard	VEF 400F-b	235 415	T07159

*** Les certificats d'homologation sont disponibles sur notre site internet www.kaufel.fr ou sur demande auprès du service commercial.**

2- INSTALLATION ET RACCORDEMENT



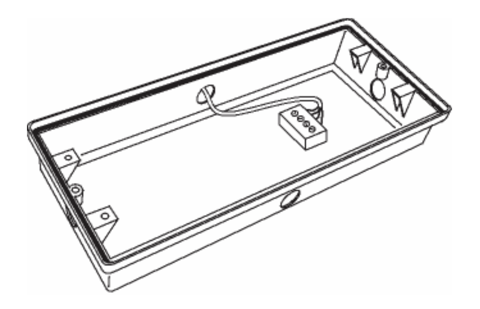
A Oter le diffuseur en dévissant les 2 vis situées aux extrémités du boîtier (fixation du diffuseur sur le fond de boîtier). Démonter l'ensemble réflecteur / circuit en dévissant les 4 vis servant à sa fixation sur le fond de boîtier.



B Fixer le fond de boîtier au mur. Diamètre maximum des vis de fixation : 5 mm.

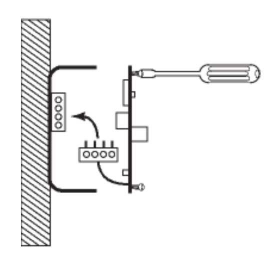


IMPORTANT : La mise en place du bloc doit être effectuée sur une surface plane.

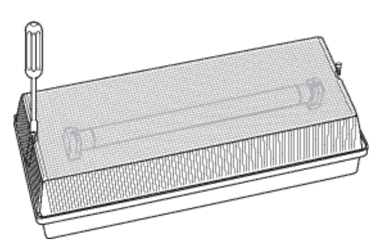


C Effectuer le raccordement en dénudant la gaine du câble après son passage dans le presse-étoupe.

Les quatre conducteurs doivent être placés au plus près du fond et de la paroi inférieure du boîtier pour ne pas gêner la pose de l'ensemble réflecteur / circuit imprimé du bloc. Respecter les polarités pour le raccordement de la télécommande.



D Insérer la partie mâle du connecteur (partie mobile) dans l'embase (partie fixe dans le fond de boîtier) puis fixer l'ensemble réflecteur / circuit à l'aide des 4 vis de fixation.
Important : Les bords de la platine tôle doivent presser le joint dans la gorge.



E Placer le diffuseur sur le fond de boîtier puis revisser ses deux vis de fixation jusqu'à blocage complet de façon à assurer l'étanchéité du bloc.

KAUFEL
Systèmes de sécurité

3- MISE EN SERVICE DE L'INSTALLATION

• Mettre sous tension l'installation sans aucune interruption pendant 24 heures (bloc opérationnel après cette durée de charge, batterie livrée déchargée).
• Vérifier si les LEDs blanches de veille et la LED verte sont allumées (VEF 400F A-b & VEF 400F COM-b).
• En cas d'inversion du raccordement entre l'alimentation et la télécommande le bloc ne subit aucun dommage. Dans ce cas, vérifier le raccordement.
Après 24 h :
• Couper l'alimentation secteur du bloc. Il passe à l'état de fonctionnement (le tube reste allumé).
• Lancer un ordre d' "extinction" à l'aide du boîtier de télécommande : le bloc passe au repos (tube éteint).
• Lancer un ordre d' "allumage" à l'aide du boîtier de télécommande : le bloc passe à l'état de fonctionnement (tube allumé).
• Rétablir l'alimentation secteur du bloc. Il revient à l'état de veille (LEDs blanches et verte allumées).

CONFIGURATION DES MODES "PAIR / IMPAIR":

Cette configuration permet de décaler les tests réglementaires de 24 h sur la moitié des blocs dans les établissements recevant du public en permanence. La configuration se fait par intervention manuelle sur chaque bloc. Par défaut les blocs sont configurés "pair" en sortie d'usine et il suffit de configurer 1 bloc sur 2 en mode impair.
Pour cela appuyer sur le bouton poussoir situé sur le réflecteur (accessible une fois la vasque relevée) et maintenir la pression jusqu'au clignotement des voyants de couleur verte et orange.
Configuration mode Impair :
Relâcher la pression sur le bouton poussoir lorsque les voyants clignotent alternativement.
Configuration mode Pair :
Relâcher la pression sur le bouton poussoir lorsque les voyants clignotent simultanément.
Il est possible d'initialiser l'heure et le jour des tests par l'intermédiaire des boîtiers de télécommande BT12V ou BT4000.

4- MAINTENANCE

BLOC A TECHNOLOGIE AUTOTESTABLE :
L'article EC 14 du règlement de sécurité impose une vérification périodique des installations d'éclairage de sécurité par l'exploitant. Une maintenance annuelle doit être réalisée par une personne qualifiée et toutes les anomalies doivent être corrigées rapidement (NFC 71-830). De plus, elles doivent être consignées dans un registre de sécurité.
Cet appareil effectue automatiquement les tests périodiques définis dans la norme NF C 71-820 ci-dessous:
• En permanence : test de la lampe de secours et de la batterie.
• Une fois par semaine : simulation de la défaillance de l'alimentation secteur du bloc pendant 1 mn pour le contrôle de la commutation de la lampe à l'état de secours
• Une fois par trimestre (12 semaines) simulation de la défaillance de l'alimentation secteur du bloc pendant 1 heure pour le contrôle de l'autonomie de l'appareil.

Les résultats des tests sont relevés visuellement auprès de chaque appareil.

Voyant vert allumé orange éteint	Tests corrects	
Voyant vert éteint orange clignotant	Défaut lampe(s) Défaut LED(s)	Remplacer lampe(s) Retour usine
Voyant vert éteint orange allumé	Défaut charge batterie	Remplacer la batterie
Voyant vert clignotant	Test en cours	Attendre fin de test

Thomas&Betts

MAINTENANCE suite

BLOC A TECHNOLOGIE ADRESSABLE
Cet appareil effectue automatiquement les tests périodiques définis dans la norme NF C 71-820 ci-dessous:
Les résultats de ces tests sont traités par une centrale de gestion qui interroge chacun des appareils connectés sur la ligne de télécommande.
Ils pourront être imprimés et joints au registre de sécurité de l'établissement.
Pour plus de détails, se référer au manuel d'utilisation de S.E.S.A.M (Système pour Exploitation de Secours Autonome à Microcontrôleur).

BLOC A TECHNOLOGIE STANDARD
Une maintenance annuelle doit être réalisée par une personne qualifiée et toutes anomalies doivent être corrigées rapidement (NFC 71-830). De plus, elles doivent être consignées dans un registre de sécurité. La batterie doit être remplacée lorsque l'appareil n'est plus en mesure d'assurer une heure d'éclairage en fonctionnement de secours.

PIECES DE RECHANGE
Lampe secours Tube 8w SYLVANIA Réf: CWDLX 840 ou Luxline Plus Emergency lightin F8 T5 840 Réf **735 003**
Batterie NiCd 4,8v 3,7AH Réf **758 213**

5- CARACTERISTIQUES TECHNIQUES
• Bloc autonome d'éclairage d'ambiance.
• Tension nominale d'alimentation : 230v 50Hz
• Autonomie assignée : 1 heure
• Flux assigné : 400 lm
• Température ambiante Ta : 25°C
• Indice de protection : IP 65 / IK07

6- GARANTIE
Cet appareil est garanti 3 ans contre tout vice de fabrication, pièces et main d'oeuvre comprises, excepté les lampes et la batterie, lorsqu'il est utilisé dans des conditions normales d'installation et d'utilisation.
La batterie est garantie 2 ans.

7- ENVIRONNEMENT
Nos produits sont conformes à la directive ROHS 2002/95/CE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les EEE depuis le 01 juillet 2006.
Nous rappelons que l'éco-contribution ne concerne pas les produits professionnels que nous commercialisons. Néanmoins, s'ils intègrent une lampe visée par la catégorie 5 de la directive (matériel d'éclairage), ils se verront appliquer une éco-contribution forfaitaire destinée à financer la filière de reprise et d'élimination des lampes en fin de vie.
THOMAS & BETTS par sa marque KAUFEL s'est engagé avec les acteurs de la filière électrique et du bâtiment (fabricants, grossistes, maîtres d'œuvre, corps d'état, entreprises de démolition), dans une démarche commune visant à préparer et à faciliter l'enlèvement et le traitement de ces futurs déchets d'E.E.E.

KAUFEL
Systèmes de sécurité
DIRECTION COMMERCIALE
Route de St Martin d'Ordon / 89330 PIFFONDS
Tél : 03 86 86 48 48 / Fax : 03 86 86 48 44